



CultureLoisirsSports

Syndicat Mixte du CEC  
« Les Campelières »  
MOUGINS

## PROCES VERBAL Séance du 23 janvier 2024 à 13h30

### Texte intégral de ses délibérations

**Etaient présents :** M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Fleur Frison ROCHE, M. Didier CARRETERO, M. Jacques NESA.

**Etaient absent(s) excusé(s) :** M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY.

**Prenaient part à la réunion** : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Isabelle LUCAS responsable finance du SMCEC, Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

Monsieur le Président constate qu'il y a le quorum et ouvre la séance à **14h15**.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales **le secrétariat de séance est confié à Madame Michèle ALMÈS.**

Monsieur le Président propose d'examiner le procès-verbal du Comité Syndical du 5 décembre 2023 ci-joint.

Etant donné qu'il n'y a pas d'observation Monsieur Richard GALY propose de passer au vote.

- **Le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2023 est adopté à l'unanimité**



Syndicat Mixte du CEC  
« Les Campelières »  
MOUGINS

**PROCES VERBAL**  
Séance du **mardi 5 décembre 2023 à 14h00**

**Texte intégral de ses délibérations**

**Etaients présents** : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, M. Didier CARRETERO.

**Etaients absent(s) excusé(s)** : M. Jacques NESA représenté par Mme Michèle ALMÈS, M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY, Madame Fleur Frison ROCHE excusée.

**Prenait part à la réunion** : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Madame Angélique FRANCO JAUBERT Responsable Administrative et Financière -Centre Aquatique Grand Bleu, Madame Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

Monsieur le Président constate qu'il y a le quorum et ouvre la séance à **14h00**.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales **le secrétariat de séance est confié à Madame Michèle ALMÈS.**

Monsieur le Président propose d'examiner le procès-verbal du Comité Syndical du 9 mars 2023 ci-joint.

Etant donné qu'il n'y a pas d'observation Monsieur Richard GALY propose de passer au vote.

- **Le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023 est adopté à l'unanimité**

**Question 0 : Liste DES CONVENTIONS, CONTRATS, DECISIONS ET MAPA****CONCERNE** **Gestion et promotion des Activités** **Gestion du Patrimoine indivis****Monsieur le Président expose :**

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et les délibérations par lesquelles les délégations de cet article ont été attribuées au Président par délibération du 27 juillet 2020.

Vu l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 3 selon lequel le Président doit rendre compte au Comité Syndical des décisions prises sur la base des délégations accordées au Président.

Je vous fais donc lecture des conventions, contrats :

<b>CONVENTIONS MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE</b>		
C.C.A.S du Cannet	Sylvie AVELLINO	LE CANNET
Club ORCA	Fabrice DUPRAT	MOUGINS
Cannet SENIOR	Florence ROMIUM	LE CANNET
Association. Valentin HAUY	Bernard LAMBERT	LE CANNET
Club l'Age D'Or	Christiane FRANCONIERI	MOUGINS
Club Challenger Triathlon	Dagmar GEISELHART	LE CANNET
APAJH Les Castors / IME SESSAD	Laurence TERREMATE	GRASSE
ITEP MIRABEL APAJH 06	Gérald JOURDAIN	CANNES LA BOCCA
POLE NATIONAL SUPERIEUR DANSE	Cécile MIELE	MOUGINS
SDIS	Président du CA du SDIS 06	
CENTRE HOSPITALIER DE CANNES	M. Yves SERVANT	CANNES
COMITE DEPARTEMENTAL D'ETUDES ET DE SPORT	M. Jean Lou FERRETTI	VALLAURIS
CLUB DES HANDICAPES SPORTIFS AZUREENS	M. Guillaume BARNAUD	CANNES
CLHS	Mme Michèle ALMES	LE CANNET
CLSH	M. Christophe TOURETTE	MOUGINS
COLLEGE LES CAMPÉLIÈRES	Mme la Principale	MOUGINS
COLLEGE LA CHENAIE	Mme la Principale Véronique LANGA	MOUANS SARTOUX
COLLEGE PIERRE BONNARD	M. le Principal MACCANTI Marc	LE CANNET
COLLEGE EMILE ROUX	Mme la principale L. BEN CHIKH	LE CANNET
CONVENTION 2021-2026 - Education Nationale : ORGANISATION ACTIVITE NATATION	M. Laurent LEMERCIER	Direction du service départemental de l'Education National des Alpes Maritimes

<b>CONVENTIONS MISE A DISPOSITION DU GYMNASE</b>		
P.A.C.A.M	Sophie TELLIER ORRIOLS	MOUGINS
S.L.M. Basket-ball	Yannick TCHAPLYGUINE	MOUGINS
Handball Mougins MS	Guillaume COLIGNON	MOUANS SARTOUX
Le Cannet Côte d'Azur Basket	Yves CRESPIEN	LE CANNET
VOLERO Le Cannet Côte d'Azur	Gilles BERTI	LE CANNET
<b>CONVENTIONS MISE A DISPOSITION SALLE DES LAURIERS</b>		
Club de Bridge	Monique MATHON	MOUGINS
La compagnie des Sylves	Vincent BONFANTI	LE CANNET

## **CONTRATS 2023**

<b>CONTRATS Maintenance</b>	
DALKIA	Gaz-Chauffage
NEC +	Ménage
TECHNIQUE PISCINE	Filtres piscine
ORRU	Produits
LA GLORIETTE	Ph et Chlore
BC MAINTENANCE	Coupoles piscine
VERITAS	Commission sécurité
SUEZ et EDF	Fluides
GAZ COMPRIME	Oxygène
<b>CONTRATS Bureautique</b>	
EUROBUREAU- PHOTOCOPIEUR	Copie-service
LA POSTE	Affranchissement
JDC	Caisse enregistreuse
TPE	Terminal Carte bleue
LWS	Hébergeur- Nom de domaine
SIGNORET	Maintenance téléphone- Standard
ORANGE	Téléphonie et internet
SICTIAM	Contrat annuel E-Magnus
<b>CONTRAT Assurances</b>	
MAIF	Assurance multi risques
<b>CONTRAT CDG06</b>	
CONTRAT GROUPE ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES	2023-2026
ADHESION CDG06 OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE	Contrôle médical – suivi santé et bien-être au travail + Hygiène et sécurité
<b>FORMATION</b>	
CONVENTION UDSP06	Formation professionnelle PSE1
SICTIAM	E magnus

**Le Comité Syndical prend acte de la lecture faite par Monsieur le Président des conventions et contrats pris en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**



## Question 1 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

### Le Président rappelle à l'assemblée :

Selon l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est proposé au comité syndical :

- de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2024, étant entendu que l'autorisation précisera le montant et l'affectation des crédits.

CHAPITRE	LIBELLÉS	2023 Crédit ouvert		2024 Limite autorisée
20	Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	X 25%	1 250,00 €
21	Immobilisations corporelles	94 000.00 €	X 25%	23 500,00 €
23	Immobilisations en cours	85 564.00 €	X 25%	21 391,00 €
TOTAL		184 564.00 €	X 25%	46 141,00 €

La limite de **46 141 €** correspond à la limite supérieure que le syndicat Mixte pourra engager, liquider et mandater dans l'attente du vote du budget primitif 2024.

Ainsi, le Comité Syndical est amené à se prononcer sur cette ouverture anticipée de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2024.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité**

**- d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2024.**

**CONCERNE**

**Gestion et promotion des Activités**

**Gestion du Patrimoine indivis**

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation de rédiger un rapport sur leur activité, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » publie un rapport d'activité annuel.

Ce rapport joint en annexe n'appelle pas de vote de la part du Comité Syndical qui en prend acte.

## 1 - PRÉSENTATION

C'est l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation aux collectivités de rédiger un rapport d'activités annuel.

### - Le Comité Syndical

En 2022 le comité syndical s'est réuni 5 fois.

La composition du Comité Syndical, depuis le 27 juillet 2020, est établie comme suit : 7 membres.

#### Représentants la C.A.C.P.L\* :

Docteur Richard GALY (Président)  
Madame Michèle ALMÈS  
Monsieur Christophe ULIVIERI  
Monsieur Jacques NESA

#### Représentants la Ville du Cannet

Madame Marie LOUISE MAGGIONI (Vice-présidente)  
Madame Michèle ALMÈS

#### Représentants la ville de Mougins

Docteur Richard GALY (Président)  
Monsieur Christophe ULIVIERI

#### Représentants le Conseil Départemental :

Madame Fleur FRISON ROCHE  
Monsieur Didier CARRETERO

\*La Communauté d'Agglomération Cannes – Pays de Lérins (C.A.C.P.L)

Selon le Code Général des Collectivités territoriales, le Comité Syndical fonctionne comme un Conseil Municipal. Les mêmes règles doivent donc lui être appliquées. C'est le cas notamment en ce qui concerne la publicité de ses actes, de ses réunions et du contrôle de l'État. Dans le domaine financier et comptable, le Service de gestion comptable de Cannes fait office de Comptable du Syndicat Mixte.

## 2 - LE PERSONNEL EN 2022

Concernant le personnel **pour l'année 2022, 18 titulaires et 22 contractuels** sont répartis sur les 3 filières : administrative, sportive et animation.

Les contractuels sont embauchés pour une saison, et, donc sur une année civile 2 personnes différentes peuvent avoir une mission identique. Les conséquences sont une augmentation du nombre de contractuels.

L'organigramme de la **saison 2022 dénombre 18 titulaires et 17 contractuels.**

Filières Administrative : 7 agents titulaires plus 2 contractuels

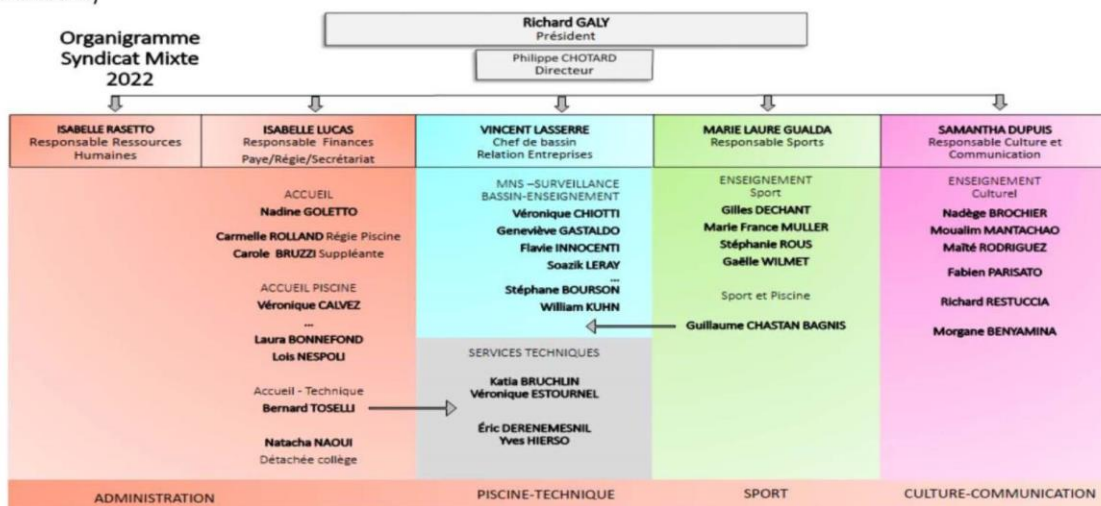
Filière Sportive : 5 agents titulaires et 3 contractuels.

Filière Technique : 5 agents titulaires

Filière Animation : 1 agent titulaire et 12 contractuels (dont 1 en longue maladie)



Départ à la retraite de Maïté



13 personnes en plus assurent un enseignement dans le cadre d'une convention de prestations de service.

*Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022*



CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation de rédiger un rapport sur leur activité, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » publie un rapport d'activité annuel.

Ce rapport joint en annexe n'appelle pas de vote de la part du Comité Syndical qui en prend acte.



## 1 - PRÉSENTATION

C'est l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation aux collectivités de rédiger un rapport d'activités annuel.

### - Le Comité Syndical

En 2022 le comité syndical s'est réuni 5 fois.

La composition du Comité Syndical, depuis le 27 juillet 2020, est établie comme suit : 7 membres.

Représentants la C.A.C.P.L\* :  
Docteur Richard GALY (Président)  
Madame Michèle ALMÈS  
Monsieur Christophe ULIVIERI  
Monsieur Jacques NESA

Représentants la ville de Mougins  
Docteur Richard GALY (Président)  
Monsieur Christophe ULIVIERI

Représentants la Ville du Cannet  
Madame Marie LOUISE MAGGIONI (Vice-présidente)  
Madame Michèle ALMÈS

Représentants le Conseil Départemental :  
Madame Fleur FRISON ROCHE  
Monsieur Didier CARRETERO

\*La Communauté d'Agglomération Cannes – Pays de Lérins (C.A.C.P.L)

Selon le Code Général des Collectivités territoriales, le Comité Syndical fonctionne comme un Conseil Municipal. Les mêmes règles doivent donc lui être appliquées. C'est le cas notamment en ce qui concerne la publicité de ses actes, de ses réunions et du contrôle de l'État. Dans le domaine financier et comptable, le Service de gestion comptable de Cannes fait office de Comptable du Syndicat Mixte.

## 2 - LE PERSONNEL EN 2022

Concernant le personnel **pour l'année 2022, 18 titulaires et 22 contractuels** sont répartis sur les 3 filières : administrative, sportive et animation.

Les contractuels sont embauchés pour une saison, et, donc sur une année civile 2 personnes différentes peuvent avoir une mission identique. Les conséquences sont une augmentation du nombre de contractuels.

L'organigramme de la **saison 2022 dénombre 18 titulaires et 17 contractuels.**

Filière Administrative : 7 agents titulaires plus 2 contractuels

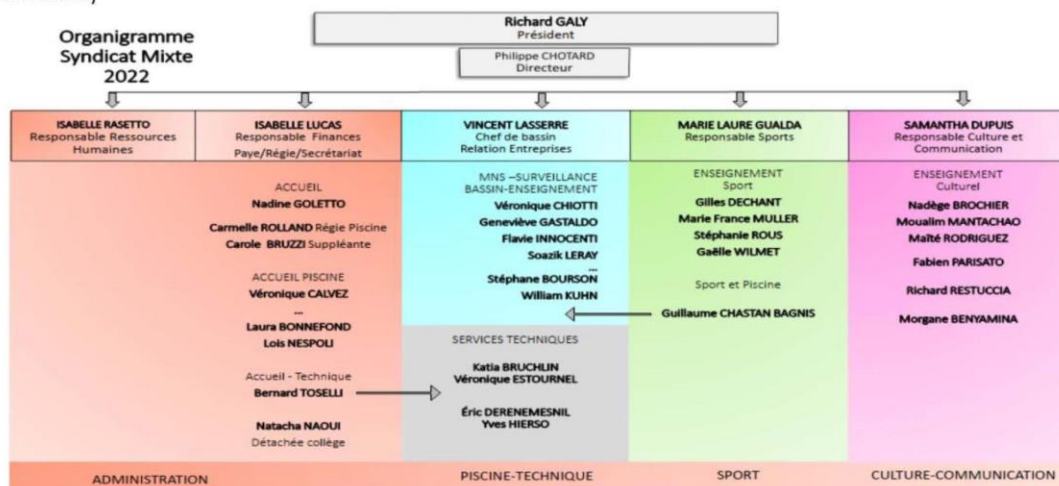
Filière Sportive : 5 agents titulaires et 3 contractuels.

Filière Technique : 5 agents titulaires

Filière Animation : 1 agent titulaire et 12 contractuels (dont 1 en longue maladie)



Départ à la retraite de Maïté



13 personnes en plus assurent un enseignement dans le cadre d'une convention de prestations de service.

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022



### 3 – L'année 2022 : ANALYSE DE LA FREQUENTATION

L'équipement intercommunal du SM CEC avec sa piscine, son gymnase et ses salles annexes, sa salle de musculation, sa salle de musique offre au public une grande diversité d'activités sur un même lieu géographique. Les activités sont répertoriées par secteur.

- **Le secteur culturel** qui comprend l'ensemble des cours de musique, l'école de danse, l'anglais, le théâtre.

- **Le secteur sportif** qui regroupe les activités physique pour les enfants et les adultes : la musculation, la gym, le yoga, le cirque, le trampoline, la capoeira, le « Corps en mouvement » (avec les cours de danse adultes) et **la piscine** avec son école de natation et ses cours d'aquagym

- **Les stages** pour les enfants durant les vacances scolaires s'inscrivent dans les différents secteurs : culturel et sportif.

#### Usagers fréquentant les activités

Secteurs	Activités	2019	2020	2021	2022
		Du 6/12/2019 au 19/11/2020*	Du 26/11/2019 au 21/10/2020*	Du 26/11/2020 au 21/10/2021*	Du 22/11/2021 au 17/11/2022
<b>Culturel</b>	Musique, théâtre, anglais, etc.	258	225	95	124
	Danse et Claquettes	238	278	237	310
	<b>Total</b> Culturel	496	503	332	434
<b>Sportif</b>	Gym, musculation, cirque...etc	582	673	553	847
	Piscine	672	618	611	799
	<b>Total sport</b>	1254	1291	1164	1646
<b>Total</b>	Source régie activités	1 750	1 794	1 496	2 080

Les chiffres de la fréquentation 2022 sont éloquentes et témoignent d'une reprise des activités dans tous les secteurs.

#### Les activités sportives

-Le corps en mouvement, la musculation, ainsi que les cours pour les enfants sont en nette progression. C'est en partie le résultat de l'effort sportif de l'équipe qui a eu la possibilité de maintenir les cours en extérieur pendant la période de pandémie.



#### Les activités culturelles

Pour les activités culturelles, les remplacements des professeurs de piano, (en longue maladie),

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022



et de guitare ont été problématiques et la fréquentation « musique » a baissé. Simultanément, cette baisse a été compensée par le théâtre grâce au recrutement d'un nouveau professeur de théâtre en décembre 2021 qui a fait l'unanimité par son enseignement très novateur. Concernant la danse, l'instauration du pass danse pour les adultes et changement de la tarification pour les enfants, l'arrivée de nouveaux professeurs en street-jazz et hip-hop et en claquettes ont contribué à l'augmentation des effectifs.

### L'école de natation



- En 2022 L'équipe des MNS, a profité des périodes de fermeture de la piscine pour se réunir et élaborer un projet afin de rendre l'école de natation plus attractive et plus ludique pour les enfants. Un programme pédagogique de l'apprentissage de la nage pour 2023 a vu le jour avec la pratique de la PMT (palmes masque tuba), ainsi que la pratique du water-polo.  
- Suite aux différents tests d'aqua-bike en fin de saison 2022, une dizaine de vélos sera achetée et des cours seront proposés à la rentrée. Les MNS se sont formés à cet enseignement.

### Les Stages et Evènements



- **Les stages** : 8 stages organisés en 2022
- **24 au 28 Octobre**: Stage enfants multi activités et danse jeux de ballon, cirque, piscine, capoeira
- **2 au 4 novembre** : stage de danse.
- **7 au 11 Février** : Stage de danse : Jazz, danse afro, danse théâtre, contemporain.
- **14 au 18 février** : Stage multi activités et stage de danse.
- **19 au 22 Avril 2022** : Stage multi activités Ping-pong, Street art, zumba kids, capoeira.
- **11 Juin 2022** : Stage de Yoga Adultes.
- **18 au 22 Juillet 2022** : Stage multi activités 3 semaines : Street art, théâtre, piscine, **chant**.

### - L'évènementiel

- **Mai 2022** : portes ouvertes musique et théâtre à la salle de Lauriers
- **Juin 2022** : retour à la scène 55 pour le spectacle de danse avec le départ de Maïté à la retraite
- Fête du secteur sport au gymnase des Campelières
- **Décembre 2022** : portes ouvertes « Danse » des cours éveils et initiation ainsi que le gala de danse de Noël pour les plus grands de 8 à 77 ans.



Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022



## Usagers fréquentant la piscine hors activités - Les écoles, centres de loisirs et collèges

Les nouvelles directives de L'éducation Nationale concerne le projet des « classes bleues ». L'objectif est de répondre à un enjeu majeur de notre société qui est la prévention et la lutte contre les noyades chez les jeunes enfants.

Ce projet a pour finalité de développer et mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique et s'adresse aux jeunes enfants de 3 à 6 ans.

Au mois de juin, pour répondre à cet objectif la piscine des Campelières a mis en place un projet d'école et a accueilli pendant 15 jours des grandes sections de maternelles et les classes de CP en stages massés : Stage intensif 4 fois par semaine soit 8 séances sur 2 semaines. Des évaluations et statistiques finalisent ces cycles.

<p><b>MOUGINS</b>  <b>-Les écoles</b> = 375 enfants  <i>15 classes de janvier à décembre</i>  <b>-Accueils de loisirs</b> = 962 enfants  <i>juillet = 511 enfants et août = 451 enfants</i>  <b>-Ecole de Rosella Hightower</b> : 47 personnes</p>	<p><b>LE CANNET</b>  <b>-Les écoles</b> = 450 enfants  <i>18 classes de janvier à décembre</i>  <b>-Accueils de loisirs</b>: = 640 enfants  <i>juillet = 313 et août = 327 enfants</i></p>
<p><b>LES COLLEGES</b>                  Collège Emile Roux - Collège Pierre Bonnard – Collège La Chênaie – Collège les Campelières</p>	

### - Les entrées « public »

Entrées public	TOTAL
<b>2022</b>	<b>15 335</b>
2021	7235
2020	9097
2019	18 370
<p><b>Source : Régie piscine</b></p>	



#### 4. Les Campelières, un espace utile pour les associations

Les différents locaux utilisés par les clubs et associations sont : 12 clubs et associations pour la piscine, 3 associations pour le gymnase et 2 associations pour la salle des Lauriers.

Clubs Piscine	Clubs Gymnase et Salle des Lauriers
-Le Challenger Triathlon - Le Cannet	<b>Gymnase</b>
-L'Association de Plongée ORCA - Mougins	-Le Hand-ball Mougins-Mouans-Sartoux
-Le Club de l'Age d'Or - Mougins	-Le Sport et Loisirs Basket (SLM) - Mougins
-L'association Valentin HAUY - Le Cannet	-PACAM Mougins (Patinage artistique)
-ITEP Mirabel - Cannes la Bocca	-Le C.C.A.B (basket) - Le Cannet
-IME CASTOR - Grasse	-Volero (Volley-ball) - Le Cannet
-SDIS 06-Sapeur Pompiers	<b>Salle des Lauriers</b>
-Comité d'étude et sport sous-marin 06 (handi-sub)	-Bridge Club des Campelières
-Centre hospitalier - Cannes	-La Cie des Sylves (Théâtre)- Le Cannet
-Handi sport - Cannes	
-CCAS - Le Cannet	
Challenger triathlon- Le Cannet	

*Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022*

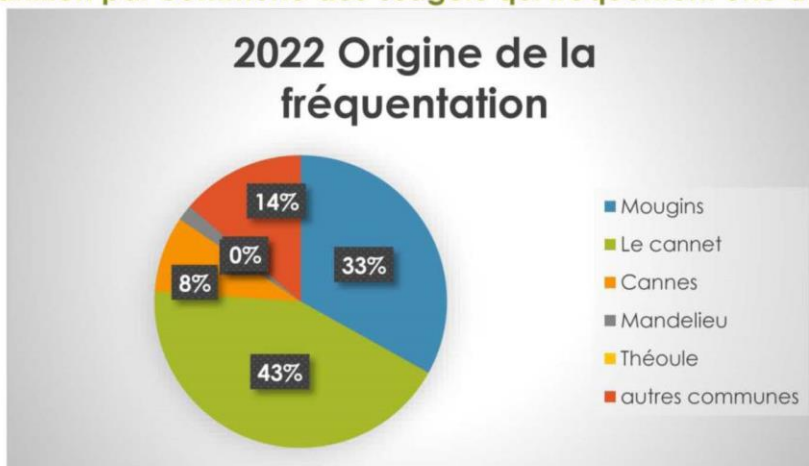


## Fréquentation totale en 2022

Entres public et cotisations activités	Fréquentation 2019 Du 6/12/2018 au 19/11/2019	Fréquentation 2020 Du 26/11/2019 au 21/10/2020	Fréquentation 2021 Du 26/11/2020 au 21/10/2021	Fréquentation 2022 Du 22/11/2021 au 17/11/2022
Activités	1 750	1 794	1496	<b>2 080</b>
Piscine « Entrées public »	18 370	9 097	7235	<b>15 335</b>
<b>Total</b>	<b>20 120</b>	<b>10 891</b>	<b>8731</b>	<b>17 415</b>

### 5 - L'ORIGINE DE LA FREQUENTATION DES ACTIVITES

Répartition par commune des usagers qui fréquentent une activité



### 6 - ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE

#### Le financement

Le financement du Syndicat Mixte « Les Campelières » est assuré par la participation de ses membres (la CACPL et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes), le produit de ses activités et d'éventuelles subventions et remboursements.

Les cotisations par secteur d'activités en €							
PRODUITS DES ACTIVITES EN €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Culturel</b>	96146	116 674	121 071	113 046	71 816	22 177	<b>70 883</b>
<b>Sportif</b>	134 737	124 037	129 212	118 386	83 260	29 451	<b>111 404</b>
<b>Piscine</b>	98327	110 884	107 458	103 554	77 705	39 341	<b>100 478</b>
<b>Sociales</b>	689	737	585	618			
<b>Stages</b>	5623	8 315			1 830		<b>6 959</b>
<b>162 Avoir culturel</b>					-12 238		
<b>434 Avoir sportif</b>					-24 696		<b>-1029</b>
<b>Remboursements</b>					-2774		
<b>Billetterie-costumes</b>	5365	6 120					<b>5 655</b>
<b>TOTAUX en €</b>	<b>340 887</b>	<b>357 568</b>	<b>360 326</b>	<b>335 604</b>	<b>194 903</b>	<b>90 969</b>	<b>294 350</b>

\*Source régie des activités

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022

Les entrées piscine en €							
PISCINE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Droits d'entrée	59 144	46 513	39 948*	38 411	19 636	17 575	32 145
Bonnets	1 468	963	772*	734	248	372	668
Leçons de natation	63 990	61 164*	57 027*	64 302	38 709	30 105	58 728
Livret de natation							58
Redevance		7 271	6 600*	7 271*	4 558	4 762	7054

Source : Régie Piscine

\*La redevance est la somme prélevée sur les leçons de natation et qui est reversée au Syndicat mixte

## 7 - Le compte administratif 2022

### La section de fonctionnement

Dépenses en €								
chapitre	Nature et évolution	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
011	Charges à caractère général	316 907	373 940	379 415	408 555	239 658	305 393	462 563
012	Charges de personnel	1 198 715	1 150 129	1 127 203	1 099 594	1 056 498	1 013 969	1 007 820
65	Charges de gestion courante	30 282	34 223	36 289	36 260	30 961	33 172	34 875
042	Ordre de transfert	19 635		13 581	10 862	9 882	8 303	8 139
66	Charges financières	14 531	22 950	20 342	17 736	15 613	15 375	13 179
67	Charges exceptionnelles							
68	Dotations aux amortissements et provisions		14 946					
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 579 072</b>	<b>1 596 189</b>	<b>1 576 830</b>	<b>1 573 007</b>	<b>1 352 612</b>	<b>1 376 212</b>	<b>1 526 576</b>

Recettes en €								
Chapitre	Nature et évolution des recettes de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
70	Produits des services du domaine	408 303	410 181	408 136	386 083	221 511	107 777	331 921
74	Dotations et participations	1 290 400	1 290 400	1 290 400	1 286 400	1 290 400	1 290 400	1 304 424
75	Autres produits de gestion courante							87 455
77	Produits exceptionnels	92 400	4 666	1 081	8 932	4 978	150	20 586
13	Atténuation des charges	49 913	55 660	15 525	6 965	472	158	8 326
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 841 018</b>	<b>1 760 908</b>	<b>1 715 142</b>	<b>1 688 382</b>	<b>1 517 364</b>	<b>1 398 485</b>	<b>1 752 712</b>

Pour info Excédent reporté 149 373

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022





## La section investissement

### En 2022 les travaux les plus importants

- Les galets de la coupole de la piscine
- La Mise à jour des normes électriques dans les bureaux
- Achat de matériel sportif : Tapis de course, plan incliné.
- Poteaux de volley en alu au gymnase
- Lignes de compétition pour le bassin

	Nature et évolution des dépenses d'investissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
13	Subvention d'investissement		0					
16	Emprunt et dettes assimilées	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000		80 000
20	Immobilisations incorporelles	6 525						
204	Subventions d'équipement versées							
21	Immobilisations corporelles		16 436	5 333	2 659	592	7 905	16 688
23	Immobilisations en cours	302 982	102 208	141 096	46 360	75 697	7 745	98 753
001	déficit		198 645					
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>389 507</b>	<b>335 690</b>	<b>226 429</b>	<b>129 019</b>	<b>156 290</b>	<b>15 650</b>	<b>195 441</b>

	Nature des recettes d'investissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
10	Dotations fonds divers	2 390	58 763	27 001	27 344	9 550	13 315	6 800
1068	Exc.de Fonct.capitalisés		384 406	77 264	184 804	83 779	132 257	
13	Subventions investissements							
21	Immobilisations corporelles							
16	Emprunts et dettes assimilées						14 337	
28	Amortissements des immobilisations		14 946		10 862			
40	Opération ordre de transfert	18 635		13 581		9882	8 303	8 139
021								
	<b>TOTAUX</b>	<b>21 025</b>	<b>458 115</b>	<b>117 846</b>	<b>223 010</b>	<b>103 212</b>	<b>168 212</b>	<b>14 939</b>

Le centre culturel et sportif avec toutes ses activités est un service public qui s'adresse à tous les publics. Malgré la pandémie et le pouvoir d'achat en récession, en 2022, les usagers ont renouvelé leur confiance en s'inscrivant à nos activités. C'est aussi le résultat d'une bonne gestion des cours pendant la période « COVID » et du professionnalisme de l'équipe. Le public nous fait confiance et reste fidèle à nos activités.

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2022



**Après lecture, Le comité syndical prend acte du Rapport d'activité 2022.**

Procès-verbal 5 décembre 2023

Page 28 sur 29

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel *Les Campelières*  
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS  
Tél. 04 93 45 68 94 – E-mail : [administration@lescampelieres.fr](mailto:administration@lescampelieres.fr) – Site : [www.lescampelieres.fr](http://www.lescampelieres.fr)

Procès-verbal 23 janvier 2024

Page 14 sur 19

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel *Les Campelières*  
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS  
Tél. 04 93 45 68 94 – E-mail : [administration@lescampelieres.fr](mailto:administration@lescampelieres.fr) – Site : [www.lescampelieres.fr](http://www.lescampelieres.fr)

**CONCERNE**

**Gestion et promotion des Activités**

**Gestion du Patrimoine indivis**

**Monsieur le Président expose :**

La décision modificative n'impacte que les dépenses de la section de fonctionnement.  
Il convient d'augmenter les crédits du chapitre 67 afin d'annuler un titre émis sur 2022 « acompte filet de sécurité inflation » que l'on doit rembourser avant la fin de l'exercice 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

INTITULE	BP 2023	DM1
<b>60613</b> Fournitures non Stockables	<b>210 000 €</b>	-13 524 €
<b>673</b> Titres annulés (sur Exercice antérieur)	<b>500,00 €</b>	13 524 €

**Le comité syndical approuve, à l'unanimité, cette décision modificative 2023.**

~~~~~

**Informations sur le Syndicat**

*Monsieur le président informe le Comité Syndical des travaux effectués à la piscine pour un montant de 38 000 € pour les filtres et la cuve. La cuve n'a pas été changée mais elle a été réparée par un chaudronnier.*

*Les tuiles de la coupole ont 48 ans d'existence. Leur remplacement est onéreux. Il faudra envisager de les changer et/ou de trouver une autre façon de couvrir la piscine tout en permettant son ouverture.*

**Monsieur le Président clôture la séance à 14h30**

**Fait à Mougins le 7/12/2023**

**La secrétaire de séance**



**Michèle ALMÈS**

**Le Président  
Conseiller régional  
Vice-Président de la CACPL**



**Richard GALY**



**CONCERNE**

**Gestion et promotion des Activités**

**Gestion du Patrimoine indivis**

*Monsieur le Président expose :*

**PREAMBULE**

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Rapport d'Orientation Budgétaire doit maintenant faire l'objet d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Comité Syndical.

Outre ce changement juridique, le Rapport d'Orientation Budgétaire a toujours pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme l'évolution du personnel ou les dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

**RAPPEL DU CONTEXTE NATIONAL**

La programmation du budget 2024 intervient dans un contexte financier défavorable et incertain.

D'une part, l'objectif de réduction du déficit de la dette publique a pour conséquence un affaiblissement continu du soutien de l'Etat, et donc une difficulté croissante pour nos financeurs que sont la CA Cannes Pays de Lérins et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

La dotation globale de fonctionnement a été plus que divisée par deux en 10 ans. La ponction pourrait être quelque peu atténuée en 2024 compte tenu d'un abondement exceptionnel par l'État de l'enveloppe pour l'ensemble des collectivités.

D'autre part, le maintien de l'inflation pèse sur les coûts de fonctionnement du syndicat mixte.

Depuis 2021, les dépenses d'énergie ont pratiquement doublé, passant à près de 200.000 euros sur l'exercice 2023, année record.

Les revalorisations successives des salaires des agents publics décidées par l'État pour contrer la perte de pouvoir d'achat, dont la révision de 1,5% du point d'indice appliquée depuis juillet dernier a également eu des répercussions sur le budget global du SMCEC, après la première hausse de 3,5% enregistrée en juillet 2022.

La masse salariale représente ainsi plus des deux-tiers de nos dépenses courantes.

La politique de remontée de taux d'intérêt renchérit également le coût du financement de nos investissements à venir.

Dans ce contexte financier, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel les Campelières s'efforcera de tenir ses objectifs de rigueur dans sa gestion financière et budgétaire quotidienne.

**RAPPEL DU FINANCEMENT DU SYNDICAT MIXTE ET DU CONTEXTE LOCAL**

Les recettes du syndicat proviennent de la participation du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et des recettes provenant des activités de notre structure (sport, culture, piscine, ...). Pour l'exercice 2023, les recettes ont été encourageantes, mais demeurent inférieures aux années « pré-Covid », dans un cadre d'incertitude et d'inflation, et de pouvoir d'achat des ménages en nette diminution. Il manque ainsi près de 50.000 euros de recettes, par rapport aux années 2018 et 2019, avant la crise sanitaire. C'est dans ce contexte très particulier et empreint d'incertitude, que le syndicat mixte des Campelières a su réduire ses dépenses d'autant pour son équilibre budgétaire. C'est cette même adaptation que nous devons prévoir pour bâtir le budget 2024.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

#### **1- La masse salariale : une maîtrise totale depuis 15 ans**

Le syndicat mixte compte à ce jour 18 titulaires, 13 CDD + 2 CDI. Le coût de la masse salariale a baissé depuis 2018, mais l'année 2024 devrait subir une certaine hausse (tuilage sur le poste des finances dans le cadre de départ à la retraite notamment, revalorisation de certains agents, ...).

Dès le mois de janvier 2024, l'ensemble des agents verront leur indice majoré de 5 points, ce qui représente une nouvelle dépense pour la collectivité.

Néanmoins, les charges de personnel malgré une augmentation en 2023, restent bien inférieures au budget alloué en 2018 ou 2019.

#### **2- Les charges courantes : les évolutions les plus marquées**

Les dépenses de fluides ont malheureusement explosé en 2023 avec près de 200.000 euros, notamment liées à l'augmentation du prix de l'électricité et dans une moindre mesure du gaz. En 2024, avec la signature d'un nouveau marché de fourniture et d'approvisionnement, les dépenses devraient de nouveau baisser. Nous devons une nouvelle fois porter une attention particulière sur ces dépenses, en mobilisant tous les acteurs autour de cette problématique (agents, chefs de service, prestataires du syndicat, exploitants,...).

Une veille sera notamment portée sur les deux équipements les plus énergivores que sont la piscine et le gymnase, tout en garantissant le meilleur service pour les usagers.

Les travaux en régie sont une nouvelle fois à privilégier, à travers l'équipe technique, qui bien que réduite, intervient au quotidien pour la maintenance du patrimoine immobilier, en complément des prestataires de service œuvrant auprès de notre structure.

Les contrats d'assurance, renégociés depuis deux ans et ajustés à la taille de l'établissement public, permettent de maîtriser les coûts tout en assurant un service de qualité.

Enfin, les dépenses en prestations de service correspondent pour partie à certains agents travaillant pour le syndicat mixte en qualité d'autoentrepreneurs, mais n'ont eu qu'un faible impact malgré l'inflation. Nous devons néanmoins nous attacher à analyser les situations au cas par cas, certaines personnes travaillant dans la structure depuis de très nombreuses années.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

#### **1- Contribution des collectivités : maintien des demandes auprès des collectivités sur l'exercice 2024**

Les collectivités membres ne seront pas davantage sollicitées au titre de l'exercice budgétaire 2024 ; la base retenue pour l'année sera donc de 1.422.400 euros, avec une répartition de 25% pour le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de 75% pour la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

#### **2- Produits des services : un retour progressif aux recettes « pré-covid »**

Malgré les fermetures successives liées à la crise sanitaire, les recettes sont à nouveau en nette augmentation, avec près de 375.000 euros générés lors du dernier exercice ; au vu de la qualité des différents enseignements et de la diversité de l'offre globale (exemple de l'achat des aqua bike en 2023 et développement de l'activité aqua fitness), nous pouvons espérer repartir sur une base de près de 400.000 euros de recettes en 2024.

## SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

### **1- Travaux : des études dès 2024 pour la coupole de la piscine**

Les importants travaux liés au fonctionnement quotidien de nos activités sont bien évidemment achevés (piscine, gymnase, vestiaires, salles annexes,...).

Après une interruption de notre phase de travaux durant les années COVID, nous avons repris les investissements liés au fonctionnement de la piscine intercommunale, avec notamment la reprise des cuves « filtre à sable » fin 2023. Nous démarrons en 2024 l'étude de faisabilité pour le changement de l'ensemble des tuiles de la coupole, en poursuivant le double objectif de réduction des coûts de l'énergie tout en mettant en œuvre une politique de recherche de subventions et partenariats divers.

### **2- Remboursement de l'emprunt piscine : les dernières années...**

Il reste désormais 4 années pour le remboursement de l'emprunt contracté en 2011, dans le cadre des travaux liés à la rénovation de la piscine des Campelières.

Une étude financière permettra peut-être, dès 2025, d'envisager un nouvel emprunt pour les travaux restant à réaliser (coupole de la piscine), en englobant les 240.000 euros restant à charge de 2025 à 2027.

### **3- Acquisitions : des investissements contrôlés année après année**

Une somme de 40.000 euros d'achat de matériel peut être envisagée au titre de l'année 2024, dans le cadre du renouvellement de matériel sportif, informatique et technique notamment.

Ce montant, est le fruit d'une gestion rigoureuse et des efforts consentis par les services durant de très nombreuses années.

## SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES

1- Le montant des investissements réalisés en 2023, permet la récupération d'environ 14.600 € de fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et 4.100 € pour les travaux sur les bâtiments.

2- Le syndicat mixte n'ayant que de très faibles recettes d'investissement, il conviendra de basculer des crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, permettant ainsi la réalisation des travaux envisagés sur l'exercice comptable.

|                   |
|-------------------|
| <b>CONCLUSION</b> |
|-------------------|

Le budget 2024 reposera une nouvelle fois sur une gestion très rigoureuse des finances publiques, permettant de poursuivre une politique d'investissement responsable dans le but d'offrir des services adaptés et de qualité aux cannetans, mouginois, et plus largement au public fréquentant nos équipements.

Les principaux objectifs financiers du budget primitif 2024 s'inscriront dans la stricte continuité des budgets précédents :

- ne pas augmenter les participations auprès du département et de la communauté d'agglomération,
- poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- continuer à investir pour moderniser notre patrimoine bâti,
- réfléchir à une dynamisation de nos recettes, en proposant des activités attractives.

La saine gestion financière de notre établissement public, la poursuite quotidienne des efforts de l'ensemble des services, doivent permettre d'envisager l'année 2024 une nouvelle fois avec sérénité.

Enfin, compte tenu du double objet de ce syndicat, lorsqu'il y aura des opérations patrimoniales dans le cadre de la reconstruction du collège, elles seront retracées dans un budget annexe qu'il sera nécessaire de présenter.

Le conseil syndical prend acte du débat sur les bases de ce rapport.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

~~~~~

### Informations sur le Syndicat

**Monsieur le Président clôture la séance à 14h30**

**Fait à Mougins le 24/01/2024**  
**La secrétaire de séance**

**Le Président**  
**Conseiller régional**  
**Vice-Président de la CACPL**



**Michèle ALMÈS**



**Richard GALY**